

**Annexe 5 - Primes et indemnités des personnels titulaires applicables aux agents contractuels**

Indemnité	Textes (décrets)	Personnels concernés	Textes (arrêtés)	Attribution aux contractuels
<b>Indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du second degré</b>	Décret n°93-55 du 15/01/1993	« personnels enseignants du 2d degré » (art.1)	Arrêté du 15/01/1993	OUI
<b>Indemnité de suivi des apprentis</b>	Décret n°99-703 du 03/08/1999	« personnels enseignants du second degré » (art.1)		OUI
<b>Frais de déplacement temporaire des personnels civils de l'État</b>	Décret n°2006-781 du 03/07/2006 Circulaire n°2006-175 du 09/11/2006 Circulaire DAF C1 n°2010-134 du 03/08/2010	« personnels civils à la charge des budgets de l'État », y compris GIP (art. 1)	Arrêté du 03/07/2006 (3 arrêtés)	OUI
<b>Indemnité de départ volontaire</b>	Décret n°2008-368 du 17/04/2008 Circulaire MEN n°2009-067 du 19/05/2009	fonctionnaires et agents non titulaires recrutés en CDI (art.1)		OUI
<b>Rémunération des agents participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement</b>	Décret n°2010-235 du 05/03/2010	agents publics (art.1)	Arrêté du 07/05/2012 (2 arrêtés)	OUI
<b>Indemnité de fonctions particulières pour les conseillers pédagogiques départemental pour l'éducation physique et sportive</b>	Décret n°2012-293 du 29/02/2012	« personnels enseignants » (art.1)	Arrêté du 29/02/2012	OUI

<b>Indemnités Rep Rep+</b>	Décret Rep et Rep+	Personnels enseignants		OUI
<b>Indemnité pour mission particulière</b>	Décret n°2015-475 du 27/04/2015	Personnels enseignants	Arrêté 27 avril 2015	OUI
<b>Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE)</b>	Décret n°2013-790 du 30/08/2013	Personnels enseignants (art. 1)	Arrêté 30 août 2013	OUI
<b>Indemnité de fonctions maître formateur (IFIPEMF)</b>	Décret n°2014-1016 du 08/09/2014	Personnels enseignants du 1er degré nommés aux fonctions de maître formateur (art. 1) : de fait il ne peut s'agir que de titulaires, le CAFIPEMF n'étant ouvert qu'aux seuls titulaires	Arrêté du 08/09/2014	NON
		Personnels enseignants (art. 2) : titulaires et non titulaires car il s'agit des tuteurs non maîtres formateurs		OUI
<b>Indemnité de fonctions conseiller pédagogique</b>	Décret n°2014-1019 du 08/09/2014	Personnels enseignants exerçant les fonctions de CP (art. 1) : idem que maître formateur	Arrêté du 08/09/2014	NON
<b>Indemnité tutorat 2d degré</b>	Décret n°2014-1017 du 08/09/2014	Personnels enseignants du second degré et CPE (art. 1)	Arrêté du 08/09/2014	OUI
<b>Indemnité de fonctions formateurs académiques</b>	Décret n°2014-1018 du 08/09/2014	Personnels enseignants du second degré et CPE (art. 1) : le CAFA sera également ouvert aux non titulaires	Arrêté du 08/09/2014	OUI
<b>Indemnité de fonctions particulières (IFP)</b>	Décret n°91-236 du 28/02/1991	« Professeurs des écoles titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé » (art. 1)	Arrêté du 28/02/1991	NON
<b>IFP CPGE</b>	Décret n°99-886 du 19/10/1999	Personnels enseignants des classes préparatoires aux grandes écoles (art. 1)		OUI

<b>ISS directeurs d'école</b>	Décret n°83-644 du 08/07/1983	Directeurs d'école (art. 1)	Arrêté du 12/09/2008	OUI
<b>Indemnité frais de changement de résidence Dom métropole, Dom-Dom</b>	Décret n°89-271 du 12/04/1989	Personnels civils (art. 1)		OUI
<b>Indemnité frais de changement de résidence métropole-métropole</b>	Décret n°98-844 du 22/09/1998	Personnels civils (art. 1)		OUI
<b>Indemnité frais de changement de résidence Tom-Dom, Tom-Tom et Tom-métropole</b>	Décret n°90-437 du 28/05/1990	Personnels civils (art. 1)		OUI
<b>Indemnité frais de changement de résidence France-étranger</b>	Décret n°86-416 du 12/03/1986	Personnels civils (art. 1)		OUI
<b>Indemnité d'éloignement Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna</b>	Décret n°96-1028 du 27/11/1996	Fonctionnaires titulaires et stagiaires (art. 1)		NON
<b>Indemnité d'isolement Guyane</b>	Décret n°77-1364 du 05/12/1977	Personnels titulaires et non titulaires (art. 1)		OUI
<b>Prime spécifique d'installation Dom et Mayotte</b>	Décret n°2001-1225 du 20/12/2001	Fonctionnaires titulaires et stagiaires (art. 1)		NON
<b>Indemnité de sujétion géographique (ISG)</b>	Décret n°2013-314 du 15/04/2013	Fonctionnaires titulaires et stagiaires (art. 1)		OUI
<b>Indemnité de charges administratives (ICA)</b>	Décret n°71-847 du 13/10/1971	Directeurs de CIO (art. 10)	Arrêté du 06/07/2000	NON
<b>Indemnité de sujétions particulières Cop DCIO</b>	Décret n°91-466 du 14/05/1991	DCIO, Cop ainsi qu'aux personnels non titulaires exerçant	Arrêté du 14/05/1991	OUI

		les mêmes fonctions (art 1)		
<b>Indemnité tutorat Cop DCIO</b>	Décret n°92-796 du 13/08/1992	Cop et DCIO (art. 1)	Arrêté du 24/08/2010	OUI
<b>Indemnité forfaitaire CPE</b>	Décret n°91-468 du 14/05/1991	CPE et personnels non titulaires exerçant les mêmes fonctions (art. 1)	Arrêté 24/11/2015	OUI
<b>Indemnité spéciale (IS)</b>	Décret n°89-826 du 09/11/1989	Instituteurs et professeurs des écoles en Erea, Segpa, UPI et Cned (art. 1)		NON
<b>Indemnité de fonctions référent handicap</b>	Décret n°2010-953 du 24/08/2010	Enseignants exerçant les fonctions de référent (art. 1)	Arrêté du 24/08/2010	OUI
<b>Indemnités sujétions d'exercice formation continue des adultes</b>	Décret n°93-436 du 24/03/1993	Personnels enseignants exerçant en FCA (art. 1)	Arrêté du 24/03/1993	NON
<b>Indemnité pour charges particulières FCA</b>	Décret n°93-437 du 24/03/1993	Personnels enseignants exerçant en FCA (art. 1)	Arrêté du 24/03/1993	NON
<b>ISS des CFC</b>	Décret n°90-165 du 20/02/1990	Personnels titulaires, stagiaires ou contractuels (art.1)	Arrêté du 20/02/1990	OUI
<b>Indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire (IEMP)</b>	Décret n°71-685 du 18/08/1971	Personnels enseignants des 1er et 2d degrés (art. 2)	Arrêté du 06/09/2000	OUI
<b>Indemnité de responsabilité de directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels</b>	Décret n°91-1259 du 17/12/1991	Personnels enseignants exerçant les fonctions de chef de travaux (art. 1)	Arrêté 24/11/2015	OUI
<b>Indemnité de sujétion spéciale de remplacement (ISSR)</b>	Décret n°89-825 du 09/11/1989	- Instituteurs et professeurs des écoles (art. 1) - Personnels titulaires et stagiaires nommés pour assurer le remplacement des fonctionnaires		NON